

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-53/SG/FIN portant admission à la retraite, d'un ex-Député du Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 74-53/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
10 janvier 1974

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1974

Date du numéro
25 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Bileh Farah, ex-député du Territoire français des Afars et des Issas ayant exercé un mandat électif d'une durée totale de 5 ans, est admis à faire valoir Ses droits à une pension proportionnelle pour compter du 19 novembre 1973.